



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0482

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beutemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabafo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015
Délibération n° 2015-0482

commission principale :	finances, institutions, ressources et organisation territoriale
objet :	Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon - Désignation de représentants du Conseil
service :	Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

En application des articles 26 et 36 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, il est créé, au 1er janvier 2015, une collectivité à statut particulier, au sens de l'article 72 de la Constitution, dénommée "Métropole de Lyon", en lieu et place de la Communauté urbaine de Lyon et, dans les limites territoriales précédemment reconnues à celle-ci, du Département du Rhône.

Afin d'associer plus largement les élus aux travaux relatifs à la construction de la Métropole de Lyon, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon, par délibération n° 2014-0132 du 23 juin 2014, a procédé à la création d'une Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon.

Modalités de représentation

Par délibérations n° 2015-0057 du 26 janvier 2015 puis n° 2015-0232 du 23 mars 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein de la Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon, dont 27 en tant que titulaires et 27 en tant que suppléants :

Titulaires	Suppléants
1 - M. David Kimelfeld	1 - Mme Murielle Laurent
2 - Mme Annie Guillemot	2 - Mme Sandrine Runel
3 - M. Bernard Rivalta	3 - Mme Anne Brugnera
4 - M. Christian Coulon	4 - M. Jérôme Sturla
5 - Mme Brigitte Jannot	5 - Mme Hélène Geoffroy
6 - Mme Michèle Vullien	6 - M. Yves Jeandin
7 - M. Marc Grivel	7 - M. Gilles Pillon
8 - M. Denis Bousson	8 - M. Joël Piegay
9 - M. Hubert Guimet	9 - M. Arthur Roche
10 - M. Philippe Cochet	10 - M. Gaël Petit
11 - M. François-Noël Buffet	11 - Mme Véronique Sarselli
12 - Mme Laurence Balas	12 - Mme Inès de Lavernée
13 - M. Michel Forissier	13 - M. Christophe Quiniou
14 - Mme Claude Reynard	14 - Mme Nora Berra

Titulaires	Suppléants
15 - Mme Agnès Gardon-Chemain	15 - Mme Alice de Maillard
16 - M. Jean-Paul Bret	16 - M. Richard Llung
17 - M. Damien Berthilier	17 - Mme Claire Le Franc
18 - M. Bernard Genin	18 - Mme Marie-Christine Burricand
19 - Mme Fouziya Bouzerda	19 - Mme Marylène Millet
20 - Mme Corinne Iehl	20 - M. Pierre Hémon
21 - Mme Catherine Panassier	21 - M. Eric Desbos
22 - M. Lucien Barge	22 - M. Jean-Jacques Sellès
23 - Mme Elsa Michonneau	23 - Mme Ludivine Piantoni
24 - M. Christophe Geourjon	24 - M. Bernard Gillet
25 - Mme Pascale Cochet	25 - M. Rolland Jacquet
26 - Mme Nathalie Perrin-Gilbert	26 - M. André Gachet
27 - M. Christophe Boudot	27 - M. Michel Casola

Suite à l'annulation, par le Conseil d'Etat, le 4 février 2015, des élections municipales et communautaires organisées à Vénissieux les 23 et 30 mars 2014, il appartient au Conseil de pourvoir les postes de 3° représentant titulaire et de 18° représentant suppléant aujourd'hui vacants ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Michel LE FAOU en tant que titulaire et madame Marie-Christine BURRICAND en tant que suppléante pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de la Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.